

COMMUNE DE MONTGARDIN

05230



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTGARDIN, dûment convoqué le 14 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, le 20 décembre 2023, à la mairie, sous la présidence de Christian BOREL, Maire.

Présents : ABDELLAOUI Ben Youssef, Luc BONNAFFOUX, BOREL Christian, CHAMBONNIERE Caroline, FAURE Joseph, Robert PERRET, REYNAUD Laurent, VASSEUR Julien.

Absente : BUISSON Lorraine ayant donné procuration à CHAMBONNIERE Caroline
Caroline CHAMBONNIERE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de délibération relatif à la prise en charge des frais d'inhumation est retiré

Approbation du PV

Le procès-verbal du 19/10/2023, est approuvé à l'unanimité

Tarifs eau 2024

Vu l'article 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux attributions du Conseil Municipal,

Vu l'article L 2234-12-1 du CGCT relatif au pourcentage part fixe/part variable à respecter dans la fixation du prix de l'eau,

Vu l'article 2224-12-1 du CGCT relatif à la facturation de toute fourniture d'eau potable,

Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs de l'eau potable pour l'année 2024,

Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à une révision des tarifs de l'eau potable pour l'année 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer, pour l'année 2024, les tarifs comme suit :

Désignation	Consommation humaine	Consommation animale
Part fixe par logement et location saisonnière	70 €	
Part variable par m ³	0,92 €	0,46 €

Nota : le tarif consommation animale s'applique aux exploitations agricoles comportant une habitation au-delà de 120m³.

Charge le Maire de mettre en œuvre ces tarifs.

Les zones d'accélération de la production des énergies renouvelables (ZAER)

Les zones d'accélération de la production des énergies renouvelables (ZAER) constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « APER ».

Dans le cadre de la concertation de la population, une réunion d'information sera organisée avec des techniciens de Territoire d'Energie Syme05 le jeudi 18 janvier 2024 à 18h00 à la salle des fêtes.

Informations

Les Vœux du Maire se dérouleront le dimanche 14 janvier à 16h00 à la salle des fêtes.

Digue

Des travaux d'entretien sont en cours, ils sont réalisés par les Environneurs dans le cadre de GEMAPI.

PCS - Plan Communal de Sauvegarde

Un exercice s'est déroulé le 30 novembre en présence des élus, du personnel communal et de la CCSPVA et des sapeurs-pompiers.

La prochaine réunion relative à l'élaboration du PCS aura lieu à la CCPVA le 21 décembre.

CCSPVA Véloroute

Le Maire fait le point sur ce dossier. Une visite sur site relative au projet de tracé en bordure de la RN94 a eu lieu le 16 novembre. Finalement ce tracé ne sera pas retenu. Un nouveau projet de tracé est à l'étude en bordure de la voie ferrée.

Voirie 2024

Le maire expose qu'il a fait réaliser un premier chiffrage pour le goudronnage d'une partie de la voirie du Village. Le montant s'élève à 94 000 €. Une nouvelle réunion est prévue pour affiner le projet. Joseph FAURE indique qu'il est nécessaire, dans le cadre de ces travaux, de prévoir une tranchée pour l'écoulement de la fontaine.

Toilettes de la salle des Fêtes

Le projet est en cours d'étude.

Rallye Monte-Carlo

Deux spéciales du Rallye Monte-Carlo se dérouleront sur le territoire de la Bâtie-Neuve le 26 janvier. Le Maire et le 1^{er} Adjoint ont assisté le 20 décembre à une réunion d'informations sur ce sujet.

CCSPVA

Le Maire fait le compte rendu du dernier conseil communautaire.

Route Départementale des Collets

La signalisation relative à la limitation de vitesse à 50 km/h est en place.

La séance est levée à 21h10.

Le Maire,

Christian BOREL.